



**Le FRONT NATIONAL**  
de lutte pour l'Indépendance de la France est constitué



## LE MAQUIS DE CHABENET

Témoignage du Lieutenant Paul DEMAY

Désespéré après la cruelle rançon de 67 vies humaines payée la veille, 9 juin 1944, par la ville d'Argenton, Roland II a passé la nuit à chercher ce qu'il peut encore organiser pour retarder le train de torpilles sous-marines et d'essence qui, aux mains des Allemands, se trouve toujours sur une voie de garage, dans Argenton.

Dès qu'il fit jour, il se rendit avec quelques camarades à CHABENET où il savait trouver des gars résolus pour faire sans répit sauter les voies sur la ligne Toulouse-Paris, afin que le train ne pût avancer sur la Normandie.

Il y retrouva en effet quelques "légaux" et des résistants qui, bouleversés par la tragédie de la veille et malgré tout l'inconfort et le danger que peut présenter l'installation d'un maquis dans ces conditions "veulent avoir leur liberté entière pour se battre".

Ils sont huit bien décidés. Leur chef sera Paul DEMAY, un ouvrier parisien réfugié dans l'Indre.

Le soir même l'action débute par le sabotage des aiguillages de la gare de Chabenet afin que le train reste immobilisé dans Argenton.

Désormais, en ce mois de juin 1944 et jusqu'à la fin de la lutte en septembre, chaque jour, vont se succéder les embuscades, les sabotages de voie ferrée, de prises d'eau, de trains, de câbles téléphoniques, de routes et de ponts, ajoutant ces sabotages à ceux des "légaux" de La Souterraine, de Bazaiges, d'Argenton et d'Eguzon.

Le maquis de Chabenet recrute et s'accroît rapidement d'autres "légaux", d'éléments du 1er régiment de France cantonné à Saint-Gaultier, et d'espagnols qui ne demandent, après 1938, qu'à reprendre le fusil, dans cette guerre, dont la leur, fut le prologue.

Ils seront bientôt 50 maquisards à Chabenet.

Georges Dreyfus, dit lieutenant Paul, au cours d'une liaison, est reçu avec chaleur par les camarades espagnols dont la joie est grande d'apprendre qu'il est un "ancien" des Brigades Internationales.

Cependant les conditions dans lesquelles vit ce maquis sont misérables. Depuis des semaines, ils sont sans couvertures, sans toiles de tente pour se mettre à l'abri, seules des branches entassées les isolent de l'humidité du sol. Le ravitaillement leur est fourni par le Comité de Libération de Pont-de-Chabenet et des fermiers des alentours. Ils font réchauffer la nourriture sur un feu de bois, dont

La fumée se voit au-dessus des arbres.

En juillet, le lieutenant Paul Demay apprend que le maquis va recevoir la visite du chef militaire F.T.P. de l'Indre; le commandant Jules (René Gillet). Demay espère enfin pouvoir obtenir tout ce qui manque à ces hommes pour que le cantonnement soit viable.

Quelques F.T.P. avec le lieutenant Demay vont à la rencontre du commandant Jules, au pont de bois de la Bouzanne, et le conduisent au maquis.

Jules se met en colère en constatant le dénûment dans lequel ces maquisards vivent depuis trois semaines. Il leur promet de remédier à un tel état de choses, il donne aussi des instructions pour une meilleure organisation du maquis.

48 heures plus tard, le maquis de Chabenet reçoit des parachutes qui serviront de marabouts, des couvertures et tout ce qui leur manque.

Les maquisards, devant ce "confort", apprécient les qualités de leur chef, et leur volonté de lutte s'en trouve accrue.

Pour les gars il faut aussi des chemises, car ils sont dépenaillés.

Un matin à 7h30, Demay et six F.T.P. se rendent à la chemiserie Valton d'Argenton. Après des pourparlers et une entente avec M. Valton, auquel ils remettent un bon de réquisition pour 4.000 chemises kaki, il ne reste plus qu'à charger les colis dans les camionnettes du maquis. Quelques "légaux" les aident. Ils leur font faire deux allers et retours sans se faire remarquer.

Les maquisards comblés pourront partager ces richesses avec d'autres maquis démunis. Ils n'auront pas le temps d'user toutes ces chemises avant la Libération qui est en marche.

Ils apprennent qu'ils sont officiellement reconnus par le commandant F.T.P. et deviennent la Compagnie 2202.

Il n'y a plus désormais de volontaires pour garder le camp, mais seulement des volontaires pour les sabotages et les coups durs. Il faudra que l'officier organise un tour de garde du maquis!

Un officier anglais, sans doute le capitaine Richard Meyer, responsable du secteur sud-Indre, vient les voir, et félicite les 50 maquisards pour leurs sabotages continuels et pour la disposition du camp. Il leur promet un parachutage d'armes et tient sa promesse.

En juillet 1944, en plus des coupures de rails, sur la ligne Toulouse-Paris qui passe non loin d'eux, ils vont mettre à leur actif bien des actions spectaculaires qui commencent dès le 2 juillet, avec la destruction de 17 wagons de bûchettes de bois pour gazos, en gare de Thenay.

PREMIERE

A la demande du responsable P.T.P. ESHELIN. J'ai écrit les actions du Maquis faites depuis le 1er juin 1944. transmitt a Madame Georgette GUEGNEN-DREFUS ET DANS SON LIVRE, RESISTANT DE L'INDRE ET VALLEE DU CHER.

LE MAQUIS DE CHABENET

Témoignage du Lieutenant Paul DEMAY.

*5 pages*

DEUXIEME

Les originaux, que nous avons fait a partir du 1er JUIN 1944. taper a la machine, ils sont déposés au Musée National de la Résistance Champigny sur Marne.

Les photos copies, sont CERTIFIES CONFORME A L'ORIGINALE PAR LA Gendarmerie de Joinville-le-pont et par le Musée National de la Résistance, de Champigny sur Marne.

*6 pages, 11 actions*

TROISIEME

Chaque piece représente une action seule du Maquis et après la Compagnie 2 202 qui a été homologué au F.T.P. Indre du 1er Juin 1944 au 10 Septembre 1944 Reconnu UNITE COMBATTANTE AU BO .361 Page 267 du 16 AVRIL 1944 AU 10 SEPTEMBRE 1944,

comme les originaux sont signés d'un seul nom, par ces pieces je fait paraître l'ensemble du Maquis, et compagnie ainsi que le bataillon. *17 pages*

QUATRIEME

LA TRAGEDIE D'ARGENTON DU 9 JUIN 1944. LE TRAIN D'ESSENCE.

Le Maquis avait été désigné en signal d'atlame sur la de Saint GAULTIER à ARGENTON sur Creuse.

Ver 16 HEURE: N'AYANT PAS COMMUNICATION AVEC ARGENTON

JE PARTAIS avec une camionnette découverte par la petite route de Chabevet à Saint Marcel, arrivent en haut de la route un barrage par un groupe de personne devant l'école me disant ne pas aller plus loin, les allemands sont dans Argenton et tirent sur la foule, retour fait évacués mes hommes dans le bois de Chabenet, le 10 Juin 1944 réprit contact avec Roland DESPAIN

CINQUIEM

LES AGENTE DE S.O.E.

Sépcial Opération Exécutive

Nous avons reçue un Officier Anglais accompagné de Pierrot Sabroux responsable départemental. F.T.P.F. lui fait voir notre installation ainsi que les sabotages déjà exécuté par nous les combats étaient une grande difficulté pour le Maquis, le manque d'armes. il a été de parole, nous avons reçues armes, du plastique, des crayons à détonateurs.

Par la suite un désaccord entre nous, j'ai été un opposant farouche contre la démolition du Viaduc de Chabenet.

Toutes les nuits les voies sautaient.

Les Allemands devant leur train et même la locomotive il y avait un wagon de rails ainsi que des traverses.

Il réparait et une heure ou plus repartait pour à nouveau les voies étaient coupées. *La voie.*

suis heureux du résultat.

Le 1ER JUIN 1944. CHEF DU MAQUIS DE CHABET.

Le 7 JUILLET 1944. nommé Commandant de la Compagnie 2202 avec grade de Lieutenant.

Le 15 JUILLET 1944 Commandant le 3ème Bataillon INDRE SUD avec le grade de Capitaine par décision de l'état Major départemental F.T.P.F. EN Ete du 25 JUILLET 1944 prise de rang à compter du 1er juillet 1944. Commandant que j'assurai jusqu'à la dissolution de cette formation;

Le 15 Octobre 1944 date à laquelle je signai un engagement pour la durée de la Guerre.

Nommé Commandant de la place d'Argenton-creuse. jusqu'au 1er janvier 1945. rejoint le P.E.S.M. NEUVY PAILLOUX.

LE Décret du 15 Octobre 1945, portant l'attribution de LA MEDAILLE DE LA RESISTANCE FRANCAISE. est décerné au Capitaine (T.F.) Paul DEMAY.

fait à Paris le 15 Octobre 1945.

Signé C. De GAULLE.

# NOTIFICATION

N. 107/

En vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par la Dépêche Ministérielle 634 P. F. I. J.P. du 15 Novembre 1944, la Commission Régionale d'Homologation des grades obtenus à titre F. F. I. de la Région de Limoges (XII<sup>e</sup> R. M.), a statué pour le maintien dans le grade de Capitaine

en faveur de M. DEHAY

Prénoms Paul

Pseudonyme dans les F. F. I. Paul

Né le 2/37/1906

Demeurant à CHABENET s (Indre)

Affecté à Servise du Matériel

Homologation à dater du 1<sup>er</sup> Mars 1945.

L'homologation définitive du grade F. F. I. étant soumise à la Commission Nationale, puis prononcée par le Ministre de la Guerre, la présente notification ne correspond qu'à un titre provisoire d'Homologation.

Fait à Limoges, le 19 Juin 1945

Pour la Commission Régionale  
d'Homologation

Le Lieutenant-Colonel LABAQUE

L'Officier

Président

Secrétaire





## Direct Mairie

### CARNET

#### M. PAUL DEMAY NOUS A QUITTES



C'est avec une très grande émotion que nous avons appris la disparition de M. Paul Demay, décédé à l'âge de 92 ans le 24 novembre dernier. Président d'honneur de

l'Association Républicaine des Anciens Combattants de Joinville, M. Demay, en collaboration avec la Fédération des Déportés, Internés, Résistants, Patriotes et la municipalité, s'est attaché, tout au long de sa vie, à entretenir la flamme du souvenir des sacrifices consentis par les Anciens Combattants. Présent à toutes les cérémonies commémoratives, M. Demay allait également fréquemment à la rencontre des élèves de 3<sup>ème</sup> des collèges Jean Charcot et Jules Ferry auprès desquels, il témoignait de son passé de résistant. Après sa démobilisation, en juillet 1940, M. Demay, s'était, en effet, retiré dans l'Indre et avait pris la tête d'un groupe de F.T.P.F. qui était passé à l'action le 1<sup>er</sup> juin 1944 en organisant des coups de main contre la division du général allemand Ertler. Nommé lieutenant, il avait pris le commandement du 3<sup>ème</sup> bataillon F.T.P.F. de l'Indre jusqu'au 15 octobre 1944, date à laquelle il s'était engagé pour la durée de la guerre. Ces actions lui avait valu de nombreuses décorations :

Croix de guerre avec citation Etoile de Bronze et Etoile d'Argent, Médaille de la Résistance par un décret du 15 octobre 1944, signé de la main même du Général de Gaulle, Médaille du Combattant volontaire 1939-45, Croix du Combattant 1939-40, Croix commémorative de la Libération, Médaille des Engagés volontaires.

A son épouse, à ses enfants, petits enfants, à sa famille, à ses amis et à ses camarades de l'ARAC, Pierre Aubry, au nom du Conseil municipal et de tous les Joinvillois, adresse ses condoléances très émuës.





Libération D'Argenton Création de La Prévôté Militaire  
Lieutenant Beurrier Denay Paul Capitaine Commandant  
De la Place D'Argenton

## APPEL

## à la population française

Le territoire français, occupé par les troupes allemandes, est placé sous l'administration militaire allemande.

Les chefs militaires prendront les mesures nécessaires à la sécurité des troupes et au maintien du calme et de l'ordre.

Les troupes ont reçu l'ordre de ménager les populations et leurs biens si elles restent tranquilles.

Les autorités du pays seront maintenues en fonction, si elles sont prêtes à une collaboration loyale.

J'attends de la sagesse et de l'intelligence de la population qu'elle s'abstienne de toute action irrégulière, de sabotage de toute nature et de résistance passive ou même active contre l'armée allemande.

Les ordonnances des autorités militaires allemandes doivent être exécutées sans condition. L'armée allemande regretterait si, par des actions hostiles de civils isolés, elle était obligée de répondre par des mesures très sévères contre la population.

Que chacun reste à son poste et continue son travail.

Ce sera pour lui la meilleure façon de servir sa patrie, son peuple et lui-même.

*Le Commandant en chef  
de l'Armée.*

## ORDONNANCE

concernant l'introduction du droit  
allemand et des prescriptions  
dans le territoire occupé  
par les troupes Allemandes en France

A la suite des pleins pouvoirs qui m'ont été conférés par le commandant en chef des armées allemandes, je décrète ce qui suit :

§ 1. — Pour autant qu'un agissement, punissable selon le droit allemand, sera jugé par les tribunaux militaires ou par les tribunaux spéciaux, le droit pénal allemand sera appliqué.

Le commandant en chef de l'armée allemande me donne pleins pouvoirs de commander ce qui suit :

I. — L'armée allemande garantit aux habitants pleine sécurité personnelle et sauvegarde de leurs biens. Ceux qui se comporteront paisiblement et tranquillement n'ont rien à craindre.

II. — Tout acte de violence ou de sabotage sera puni des peines les plus sévères. Sera considéré comme acte de sabotage tout endommagement ou détournement de produits récoltés, de provisions de guerre et d'installations de tout genre, ainsi que l'endommagement d'affiches de l'autorité occupante. Les usines à gaz, d'électricité, d'eau, les chemins de fer les écluses et les objets d'art se trouvent sous la protection particulière de l'armée occupante.

III. — Par décret spécial, la remise des armes à feu et de matériel de guerre a été ordonnée. Ce décret ne s'applique pas à des armes souvenir hors d'usage. Les armes de chasse devront être remises en indiquant le nom, la profession et le domicile du propriétaire, au bourgmestre responsable, qui prendra soin de ce dépôt.

IV. — Seront passibles de conseil de guerre les faits suivants :

1. Toute assistance prêter à des militaires non-allemands se trouvant dans les territoires occupés.

2. Toute aide à des civils qui essayent de s'enfuir vers les territoires non occupés.

3. Toute transmission de nouvelles à des personnes ou à des autorités se trouvant en dehors des territoires occupés et ceci aux dépens de l'armée allemande et du Reich.

4. Tout rapport avec des prisonniers.

5. Toute offense de l'armée allemande et de ses chefs.

6. Les attroupements en rue, la distribution de tracts, l'organisation d'assemblées publiques et de manifestations qui n'auront pas été approuvées au préalable par le commandant allemand, ainsi que toute autre manifestation anti allemande.

7. Toute provocation au chômage volontaire, tout refus de travail prémédité, toute grève ou lock-out.

V. — Les administrations de l'Etat et des communes, la police et les écoles devront pourvoir leur activité. Elles restent ainsi au service de leur propre popu-

A la suite des pleins pouvoirs qui m'ont été conférés par le commandant en chef des armées allemandes, je décrète ce qui suit, dans l'intérêt du ravitaillement régulier de la population en territoire occupé :

1. Les vivres et articles d'usage courant ne pourront être vendus ni achetés au delà de quantités normales.

2. L'accaparement, c'est-à-dire l'achat excessif de provisions est défendu.

3. Les soldats allemands ainsi que les ressortissants du Reich ont reçu l'ordre de respecter ces prescriptions. Ils ne pourront acheter que ce qui permet de couvrir les besoins immédiats et contre paiement au comptant. Les certificats de livraison ne seront délivrés que par les chefs de l'unité qui opère les achats et ceci uniquement pour des commandes dépassant la somme de 500 Reichsmark.

4. Toute infraction à cette ordonnance sera punie.

*Le commandant en chef  
du groupe d'armées.*

DECRET  
concernant l'interdiction  
de toute augmentation  
de prix

A la suite des pleins pouvoirs qui m'ont été conférés par le Commandant en chef des armées allemandes, je décrète ce qui suit :

§ 1


Toute augmentation des prix et rémunérations de tout genre au delà du niveau existant au moment de l'occupation, surtout pour ce qui concerne les marchandises de première nécessité, les produits agricoles, la production industrielle, les tarifs de transport, de produits et de marchandises de tous genres à l'intérieur du territoire occupé par les troupes allemandes et dans le trafic de ces territoires avec le Reich est interdite.

Les contrats de livraison qui ont été exécutés par les deux parties contractantes ne seront pas soumis à cette clause.

§ 2

Il est défendu de commettre des actes qui contourneraient ou qui contourneraient directement ou indirectement les prescriptions de l'article 1.

Toute diminution de la valeur d'une marchandise, en particulier



## Les troupes allemandes dans l'Indre

Les troupes allemandes poursuivent leur avance en territoire français. Des troupes qui opèrent au sud de la Loire, dans le Centre, se trouvent actuellement dans l'Indre, dans une bonne partie du département

# Pas d'essence disponible pour les réfugiés

L'autorité militaire allemande

Juin 1944

Ordre de Mission : Voie ferrée ( groupe 8 )

Départ du camp à 22 heures d'un groupe de 6 hommes pour exécution de la mission.

Aucune rencontre à l'atelier

Arrivée à l'endroit désigné pour l'exécution. Mise en place des hommes de protection et exécution des travaux.

Durée du travail jusqu'à 0 h 15. Aucun incident.

Retour au camp à 1 h 30 du groupe de 6 hommes. Aucune rencontre.

Quantité d'explosifs employés : 1 kilogramme de plastic avec 1 détonateur.

Je soussigné Mr Demay Paul alias Paul responsable du Maquis de Chabenet F.T.P.F homologué Capitaine F.F.I Commandant la Compagnie 2202 F.T.P.F Commandant le 3ième bataillon F.T.P.F Comprenant les compagnies 2202 Chabenet  
2207 Argenton sur Creuse  
2215 Saint-Gaultier et une compagnie d'étrangers espagnol et russe non classé, ils ont participé à toutes les opérations faites par les français.  
Je certifie que cette action a été faite.

À la demande de l'intéressé,  
certifions l'authenticité  
de la signature



A handwritten signature in dark ink, appearing to read 'Paul Demay', written in a cursive style.

- Faire sauter le Pont de la S.N.C.F Groupe 9

Des voies : Chateauroux - Argenton s/Creuse au  
dessus d'une route au lieu dit Saint-Luc.

Mission du 30 Juin 1944

Départ du camp à 23 heures d'un groupe de 7 hommes,  
armés de révolvers, mitraillettes et plastic.

Arrivée sur les lieux de travail : minuit.

Il fallut neutraliser 8 gardes-voie. Travail rendu  
extremement difficile par le plastic qui était trop  
sec (manque de vaseline). Après beaucoup de peine,  
nous avons bourré de plastic les vides laissé entre  
le haut des pilasses sans cesse, nous obligeant à  
recommencer.

Mise en place du cordon Bickfor, crayon 3 minutes.

Après avoir fait évacuer les habitants de la maison-  
nette de la S.N.C.F qui habitaient trop près. Nous  
avons enclenché le crayon pour la mise à feu et  
règlé des effectifs, après l'explosion se produisit.

Nous venons sur les lieux afin de faire la constatation

Résultat peu satisfaisant : une poutrelle de fer  
seulement est coupée, le parapet est arraché. Tout  
ce qui est bois et ciment est arraché et cassé, mais  
le principal c'est-à-dire 4 rangées de poutrelles  
triplées sont intactes et les poutrelles, le ciment  
étant beaucoup moins résistant que le fer c'est  
forcément lui qui a cédé. Malgré tout, aucun train  
n'est passé d'Argenton à Chateauroux (ou vice-versa)  
depuis l'action.

Bonne conduite des éléments pendant l'action. Départ  
2 H 30 mn. Arrivé au camp à 4 heures des 7 hommes  
sans incident.

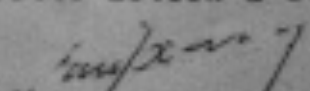
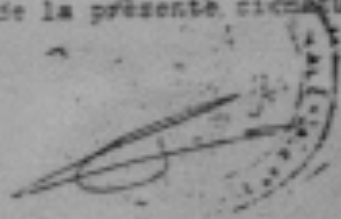
Je soussigné Mr Demay Paul alias Paul responsable  
du Maquis de Chabenet F.T.P.F homologué  
Capitaine F.P.I Commandant la Compagnie 2202 F.T.P.F  
Commandant le 3 ième bataillon F.T.P.F  
Comprenant les compagnies 2202 Chabenet

2207 Argenton sur Creuse  
2215 Saint-Gaultier

et une compagnie d'étrangers espagnol et russe non  
classé, ils ont participé à toutes les opérations  
faites par les français.

Je certifie que cette action a été faite.

A la demande de l'intéressé  
certifions l'authenticité  
de la présente signature



Mission du 30 JUIN 44

Objectif: pont de chemin de fer au-dessus d'une route sur la ligne CHATEAUBOUX-ARGENTON au lieu dit Saint-LUC.

Effectifs: 7 hommes armés de mitraillettes et revolvers.

Départ: 23 h.

Arrivée au lieu de travail: minuit

travail rendu extrêmement difficile par le plastic qui était très sec (nous n'avons pas de vaseline). Après beaucoup de peine nous avons bourré de plastic les vides laissés entre le haut des piliers et les poutrelles du pont. Ce travail très long dura jusqu'à 1h.30, car l'explosif se décollait sans cesse et nous obligait à recommencer.

À 1h.50 mise en place du cordon Bickford, durée 3 minutes. Après avoir fait évacuer les habitants d'une maisonnette de la S.N.C.F. qui habitaient trop près nous avons mis le feu aux mèches. Après un repli des effectifs à environ 50 mètres, l'explosion se produisit. Nous revînâmes sur les lieux afin de faire les constatations.

Résultat: peu satisfaisant: une poutrelle de fer seulement est restée coupée, le parapet est arraché; tout ce qui est bois et ciment est arraché et cassé, mais le principal c'est-à-dire 4 rangées de poutrelles triplées sont intactes; ce sont seulement les piliers en perpim qui sont endommagés et les poutrelles; le ciment étant beaucoup moins résistant que le fer, c'est forcément lui qui a cédé. Malgré tout aucun train n'est passé d'ARGENTON à CHATEAUBOUX (ou vice-versa) depuis l'action.

Bonne conduite des éléments employés pendant l'action car il fallait neutraliser 3 garde-voies.

Départ du lieu de l'opération à 2h.30

Arrivée au camp à 4h.

Retour sans incident

Le R.M. ROBERT

Le 2 Juillet 44

Mission: destruction de 17 Wagons de bois à gazo en gare des Carburants de Thessy

Effectifs: 2 groupes

Armement: mitraillettes et revolvers

Matériel: explosif, plastic, crayons d'une demi-heure

1.- Départ du camp 10 h. à pied.

2.- Arrivée au lieu de l'opération 12h.

3.- Répartition du travail en 2 équipes, temps d'exécution 3/4 d'heure.

4.- Départ à 12h.3/4.

5.- Arrivée au camp à 15 h. 30.

L'expédition s'est passée sans incident tant à l'aller qu'au retour.

Résultat: 17 wagons hors d'état et arrimage scaplet dans toute la gare, de matériaux.

90 hommes du 1er Régiment de FRANCE sont mobilisés ainsi que des gens de St. Gaultier pour faire les travaux de déblaiement.

Le chef du groupe I

Le chef du groupe N°2

Le R.F. PAUL

Le R.M. ROBERT

Sortie du IS au 19 Juin 1944

Ordre de mission:

Cable téléphonique souterrain

- 1.- Départ du camp à 15 h. d'un groupe de 3 hommes pour rechercher l'emplacement du cable souterrain. Retour au camp des 3 hommes après repérage de l'endroit.
- 2.- Départ du camp à 23 h. d'un groupe de 7 hommes pour l'exécution de la mission aucune rencontre à l'aller.
- 3.- Arrivée à l'endroit désigné, répartition des hommes de protection et exécution des travaux.
- 4.- Durée du travail 4 h .30 sans aucun incident. Découverte de 2 cables et coupage de ces 2 cables.
- 5.- Obstruction de la tranchée faite pour l'exécution des travaux.
- 6.- Retour au camp du groupe de 7 hommes à 4h30 sans aucune rencontre.

Le chef du groupe 1

Le chef du groupe 2

F.T.P.

SECTEUR INDE-OUEST

GROUPE 9

Juillet 44

Mission arreter un G.M.R. à ARGENTON

- 1.- Départ du camp à 10h. en voiture.
- 2.- Arrivée à ARGENTON à 10h.30
- 3.- Nous laissons 2 hommes pour miner les cables téléphoniques à leur départ de la poste.
- 4.- Nous arretons le G.M.R. sans difficulté, il fut trouvé porteur d'une grande Anglaise et d'un revolver SCHMIDT et WESSON.
- 5.- Nous repêchons les hommes qui ont minés les cables avec un crayon d'une demi heure.
- 6.- Retour sans incident au camp.

Résultat : Nous avons conduit le prisonnier le lendemain au P.C. départemental. Quant au sabotage des cables, le résultat fut excellent.

Le R.M. ROBERT

F.T.P.

SECTEUR INDE-OUEST

GROUPE 9

Juillet 44

Mission Sabotage d'un train transportant le matériel de la manufacture d'arme de TULLE, arrêté en gare de CHARENET.

- 1.- Nous arrivons en voiture vers 10h. nous parlementons avec le mécanicien qui étale sa loco et la lance à l'aventure.
  - 2.- Nous minons les essieux d'une quinzaine de wagons qui sautent les uns après les autres.
  - 3.- Nous repartons également en voiture à 11h.
- Résultat : Parmi les 15 wagons sabotés, les boches réussirent à en emmener en remorque, seulement 4 ou 5, et ils occupèrent CHARENET tant que leur travail ne fut pas terminé.

Le R.M. ROBERT

copie conforme



Sortie du 15 au 18 Juin 1944

Ordre de mission :

Cable téléphonique souterrain

1. - Départ du camp à 15 h. d'un groupe de 3 hommes pour rechercher l'emplacement du cable souterrain. Retour au camp des 3 heures après repérage de l'endroit.
2. - Départ du camp à 23 h. d'un groupe de 7 hommes pour l'exécution de la mission aucune rencontre à l'aller.
3. - Arrivée à l'endroit désigné, répartition des hommes de protection et exécution des travaux.
4. - Durée du travail 4 h. 30 sans aucun incident. Découverte de 2 cables et coupage de ces 2 cables.
5. - Obstruction de la tranchée faite pour l'exécution des travaux.
6. - Retour au camp du groupe de 7 hommes à 4h30 sans aucune rencontre.

Le chef du groupe I

Le chef du groupe 2

SECTEUR INDEE -OUEST

GRUPE 9

F.T.P.

Juillet 44

Mission arrêter un G.M.R. à ARGENTON

1. - Départ du camp à 10h. en voiture.
2. - Arrivée à ARGENTON à 10h.30
3. - Nous laissons 2 hommes pour miner les cables téléphoniques à leur départ de la poste.
4. - Nous arrêtons le G.M.R. sans difficulté, il fut trouvé porteur d'une grenade Anglaise et d'un revolver SCHEIT et WESSON.
5. - Nous repêchons les hommes qui ont minés les cables avec un crayon à une demi heure.
6. - Retour sans incident au camp.

Résultat : Nous avons capturé le prisonnier le lieutenant du P.C. départemental chargé du sabotage des cables, le résultat fut excellent.

Le R.V. ROBERT

SECTEUR INDEE -OUEST

GRUPE 9

F.T.P.

Juillet 44

Mission Sabotage d'un train transportant le matériel de la manufacture d'armes de TULLY, arrêté en gare de CHARENTY.

1. - Nous arrivons en voiture vers 10h. nous présentons avec le mécanicien qui étale en loco et la lance à l'aventure.
2. - Nous minons les cailloux d'une quinzaine de wagons qui sautent les uns après les autres.
3. - Nous repartons également en voiture à 11h.

Résultat : Parmi les 15 wagons sabotés, les boches réussirent à en emmener en remarque, seulement 4 ou 5, et ils occupèrent CHARENTY tant que leur travail ne fut pas terminé.

Le R.V. ROBERT

*copie conforme*





Sortie du 18 au 19 Juin 1944

Groupe 1 et groupe 2

Ordre de mission : Cable téléphonique souterrain

Départ du camp à 15 heures d'un groupe de 3 hommes pour rechercher l'emplacement du cable souterrain d'après instruction reçue. Retour au camp des 3 hommes après repérage de l'endroit.

Départ du camp à 23 heures d'un groupe de 7 hommes pour l'exécution de la mission aucune rencontre à l'allée. Arrivée à l'endroit désigné. Répartition des hommes de protection et exécution des travaux.

Durée du travail : 4 heures 30. Sans aucun incident. Découverte des 2 cables et coupage de ces 2 cables. Obstruction de la tranchée fait pour l'exécution des travaux.

Retour au camp du groupe de 7 hommes à 5 h 30 sans aucune rencontre.

Je soussigné Mr Demay Paul alias Paul responsable du Maquis de Chabenet F.T.P.F homologué Capitaine F.F.I Commandant la Compagnie 2202 F.T.P.F Commandant le 3ième bataillon F.T.P.F Comprenant les compagnies 2202 Chabenet

2207 Argenton sur Creuse

2218 Saint-Gaultier

et une compagnie d'étrangers espagnol et russe non classé, ils ont participé à toutes les opérations faites par les français.

Je certifie que cette action a été faite.



à la demande  
de l'intéressé,  
l'authenticité de la  
signature

A handwritten signature in dark ink, appearing to read "Paul Demay".

Sortie du 21 Juin 1944

Groupe 4

Ordre de mission : Voie ferrée

Départ à 21 h 40 d'un groupe de 6 hommes

Aucune rencontre à l'allé.

Arrivée au point désigné. Capture de 2 hommes.

Aucune résistance de leur part. Mis sous la surveillance d'un homme.

Capture du poste de garde (10 hommes) effectué par 4 hommes. Mis sous la surveillance de 2 hommes.

Pose des charges d'explosif.

Retour à la première charge avec les hommes capturés et gardés à distance.

Allumage des charges.

Travail terminé à 24 heures avec bons résultats.

Libération des hommes capturés, aucune résistance de leur part, seul un homme a émis des propos désobligeants à notre égard.

Retour au camp du groupe de 6 hommes sans aucune rencontre ni incident.

Je soussigné Mr Deway Paul alias Paul responsable du Maquis de Chabenet F.T.P.F homologué Capitaine F.F.I Commandant la Compagnie 2202 F.T.P.F Commandant le 3 ième bataillon F.T.P.F Comprenant les compagnies 2202 Chabenet 2207 Arrenton sur Creuse 2215 Saint-Gaultier

et une compagnie d'étrangers espagnol et russe non classés, ils ont participé à toutes les opérations faites par les français.

Je certifie que cette action a été faite.

Certifions l'exactitude de la signature et de la date de l'intéressé



*Paul Deway*

F.T.P.

SECTEUR INDRE-OUEST

GRUPE 9

Sortie du 21 Juin 44

Ordre de mission: voie ferrée.

- 1.- Départ à 21h.40 d'un groupe de 6 hommes
- 2.- Aucune rencontre à l'aller.
- 3.- Arrivée au point désigné et capture de 2 hommes. Aucune résistance de leur part-mis sous la surveillance d'un homme.
- 4.- Capture du poste de garde (10 hommes) effectuée par 2 hommes et mis sous la surveillance de ces 2 hommes.
- 5.- Pose des charges d'explosif.
- 6.- Retour à la première charge avec les hommes capturés et gardés à distance.
- 7.- Allumage des charges.
- 8.- Travail terminé à 24 h. avec bons résultats
- 9.- Libération des hommes capturés, aucune résistance de leur part seul, un homme a émis des propos désobligeants à notre égard.
- 11.- Retour au camp du groupe de 6 hommes sans aucun incident.

Le chef du groupe n° 2  
Illisible

Le R.M. ROBERT

F.T.F.

F.T.F.

SECTEUR INDRE-OUEST

GROUPE 9

Sortie du 26 juin 44

Ordre de mission exécution d'un traître

- 1.- Départ du camp à 19 h. d'un groupe de 4 hommes pour exécution de la mission
- 2.- Mission non accomplie le 26 par absence du traître.
- 3.- Chemin parcouru à pied par le groupe: 20 Km, sans incidents.
- 4.- Reprise de la mission le 27.
- 5.- Départ du camp à 5 h. - le même groupe avec le même plan d'exécution. conduit par une voiture automobile.
- 6.- Arrivée à l'endroit désigné, arrêt de la voiture et attente de 45 minutes.
- 7.- L'homme arrive en vélo. Vérification de ses pièces d'identité. Il monte dans la voiture soi-disant pour vérification des paroles prononcées par lui.
- 8.- Arrivée au lieu choisi pour l'exécution. Interrogatoire du traître qui nie tous les faits qui lui sont reprochés.
- 9.- Mais les preuves sont flagrantes. L'exécution se fait rapidement sans témoin.
- 10.- Le chef de l'expédition laisse sur les lieux de l'exécution un mot ainsi conçu: VOICI LE SORT RESERVE AUX TRAITRES. Signé LE MARQUIS.
- 11.- Retour au camp après mission accomplie, sans incidents.

Le chef du groupe N°2

Illisible

Le R.M. ROBERT

F.T.F.

SECTEUR INDRE-OUEST

GROUPE 9

Sortie du 1<sup>er</sup> Juillet 44

Ordre de mission arrêter Ménéau, complice de Maillefert (pour vol d'argent)

- 1.- Départ du camp à 10h.30 d'un groupe de 4 hommes sous le commandement du chef du groupe n°3. Arrivée sur lieux à 11h.45.
- 2.- L'avons cherché jusqu'à 1h. sans résultat.
- 3.- A 1h. départ à St MARCEL à son domicile. Arrivée à 1h.30
- 4.- J'ai placé 2 hommes à la porte de jardin et je suis rentrée par devant sans difficulté avec 3 hommes.
- 5.- Perquisitionné dans la maison sans résultat jusqu'à 1h.45. La mère de MENEAU nous a dit qu'il était parti depuis mercredi.
- 6.- A 1h.45 nous sommes allés chez MME MENEAU (la tante) et nous avons perquisitionné sans résultat.
- 7.- Départ à 2h. et rentrée au camp à 2h.45/

Le chef du groupe N°3

GEORGES

Le R.M. ROBERT

Unité de la Résistance Nationale  
88, Avenue Marx Dormoy  
91500 CHAMPELVY SUR MARNE  
Tel. (1) 45 51 00 80

*Copie conforme*

02 AVR 1944

28 Juin 1944

Mission : Destruction de 17 wagons de bois à gazo  
des carburants de Tenay, en gare de Tenay.

Effectif : Deux groupes 1 - 2

Armement : Mitraillettes et révolvers

Matériel : des grenades incendiaire.

Départ du camp à 23 heures à pied

Arrivée au lieu de l'opération 1 heure

Répartition du travail, deux postes de protection,  
une de chaque de groupe. Lancement à l'intérieur des  
wagons les grenades incendiaire. Temps d'exécution  
25 minutes.

Départ à 13 h 30

L'expédition s'est passée sans incident tant à  
l'allé qu'au retour.

Résultat : Les 17 wagons flambés.

Je soussigné Mr Desay Paul alias Paul responsable  
du Maquis de Chabenet F.T.P.F homologué  
Capitaine F.F.I Commandant la Compagnie 2202 F.T.P.F  
Commandant le 3ième bataillon F.T.P.F  
Comprenant les compagnies 2202 Chabenet  
2207 Argenton sur Creuse  
2215 Saint-gaultier

et une compagnie d'étrangers espagnol et russe non  
classé, ils ont participé à toutes les opérations  
faites par les français.

Je certifie que cette action a été faite.

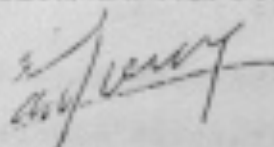
À la demande de l'intéressé,  
certifions l'authenticité  
de la présente.

*Desay*



.../...

faites par les français.  
Je certifie que cette action a été faite.

A handwritten signature in dark ink, appearing to be 'J. J. J. J.', written in a cursive style.

A la demande de l'intéressé,  
certifions l'authenticité de  
la présente signature



Juillet 1944

Groupe 10

Mission : Faire sauter la pompe du chateau d'eau  
de la gare de St Gaultier.

Les trains n'ayant plus d'eau à Argenton,  
bifurquent et vont faire le plein à St Gaultier.

Départ du groupe à 8 heures du soir, le parcours  
se fait à pied.

Arrivé sur les lieux. Répartition du travail  
et de la protection.

Retour au camp sans incident.

Résultat :

La pompe et même la baraque qui l'habitait sont  
complètement inutilisables. Seule, la cheminée  
est resté debout.

Je soussigné Mr Demay Paul alias Paul responsable  
du Maquis de Chabenet F.T.P.F homologué  
Capitaine F.F.I Commandant le 3<sup>ème</sup> bataillon F.T.P.  
Commandant la compagnie 2202 F.T.P.F  
Comprenant les compagnies 2202 Chabenet

2207 Argenton sur Creuse  
2215 Saint-Gaultier

A la demande de l'intéressé  
certifions l'authenticité  
de la présente signature

et une compagnie d'étrangers espagnol et russe non  
classé, ils ont participé à toutes les opérations  
faites par les français.  
Je certifie que cette action a été faite.



*Demay Paul*

Juillet 44

Mission : Sabotage du pont de TEMDU

- 1.- Départ du camp vers 9h. du soir.
  - 2.- Arrivée au pont vers 11h., parcours à pied.
  - 3.- J'avais fait faire deux petites boîtes et couper deux longues perches, j'avais cloué les boîtes au bout des perches.
  - 4.- Sur les lieux, j'entasse le plastique dans mes boîtes et nous les dressons sous la voûte du pont en art-boutant les perches sur le sol.
  - 5.- Nous allons chercher une échelle dans une ferme à proximité. 4 hommes tiennent l'échelle, je monte en haut poser le scorpion Rickford et le cordeau détendant.
  - 6.- Le travail terminé, j'allume la mèche et nous nous replions rapidement; l'explosion se produit.
- Résultat : Une large brèche est ouverte dans le pont et il est fendu dans toutes sa largeur.
- 7.- Retour au camp sans incident vers 1h.30

Le R.M. ROBERT

F.T.P.

SECTEUR INDRE OUEST

Cie 2.202

AGUT 44

Mission : Faire sauter le pont de St LUC qui avait été réparé (voir rapport N°2)

- 1.- Départ du camp en camion à 10h. toute la Cie participe à l'opération sauf un groupe de garde.
  - 2.- Arrivée à St LUC à 11h. Cette fois je mine le pont sur le dessus. Nous enlevons les planches qui couvrent les poutrelles. Nous posons le plastique (60 Kgs environ) ce qui nous emmène 3/4 d'heure je mine les rails également, je les relie avec du scorpion détendant.
  - 3.- J'amène de la mèche pour 2 minutes et scie de retardement. Nous faisons évacuer les gens de la maisonnette.
  - 4.- Je fais replier toute la Cie vers les saïons et j'allume la mèche. l'explosion se produit.
- Résultat : Satisfaisant. Les poutrelles sont affaiblies des 3/4 les parapets sont arrachés et les rails sont bouleversés sur une grande longueur, à l'endroit de la section, ils montent vers le ciel jusqu'à une hauteur de 3 mètres. Pont inutilisable.
- 5.- R. tour sans incident.

Le R.M. ROBERT

F.T.P.

SECTEUR INDRE-OUEST

Cie 2.202

AGUT 44

Mission : Réquisition d'argent dans les banques d'ARGENTON

- 1.- Départ du camp en auto à 1h.30 après-midi
  - 2.- Arrivée à ARGENTON à 2h.
  - 3.- Distribution du travail et accomplissement.
- Résultat : 4 banques et la poste nous rapportant la somme de 16500 francs
- 4.- Retour au camp vers 4 h. sans incidents.

Le R.M. ROBERT

*copie conforme*

MUSEE DE LA RESISTANCE NORMANDE  
 28 avenue André Doucet  
 14000 CARENTAN SUR MER  
 Tél. 02345 31 00 44

Original

02 AVR. 1994



Je soussigné Mr Demay Paul alias Paul responsable  
du Maquis de Chabenet F.T.P.F homologué  
Capitaine F.F.I Commandant la Compagnie 2202 F.T.P.F  
Commandant le 3 ième bataillon F.T.P.F  
Comprenant les compagnies 2202 Chabenet  
2207 Argenton sur Creuse  
2215 Saint-Gaultier

et une compagnie d'étrangers espagnol et russe non  
classé, ils ont participé à toutes les opérations  
faites par les français.

Je certifie que cette action a été faite.



A la demande de l'intéressé,  
certifions l'authenticité de  
la présente signature



Juillet 1944

Compagnie 2202

Mission : Réquisition de chemises Kaki

Départ du camp le matin à 7 h 00 en camionnette  
Arrivé à la chemiserie Valton à Argenton à 7 h 30.  
l'affaire entendue avec Monsieur Valton, nous  
commençons le chargement des chemises, aidés par  
les légaux d'Argenton.

Nous sommes obligées de faire deux voyages. Il  
y a plus de 4.000 chemises. Remise du bon de  
réquisition à Monsieur Valton.

Retour au camp sans incident vers 9 h 30.

Je soussigné Mr Demay Paul alias Paul responsable  
du Maquis de Chabenet F.T.P.F homologué  
Capitaine F.F.I Commandant la Compagnie 2202 F.T.P.F  
Commandant le 3 ième bataillon F.T.P.F  
Comprenant les compagnies 2202 Chabenet  
2207 Argenton sur Creuse  
2215 Saint-Gaultier

et une compagnie d'étrangers espagnol et russe non  
classé, ils ont participé à toutes les opérations  
faites par les français.

Je certifie que cette action a été faite.

*Paul Demay*

La demande de l'intérêt  
certifions l'authenticité  
de la présente réquisition



Juillet 1944

Groupe 9

Mission : Réquisition de voitures

Nous sommes partis 4 F T P en vélo pour réquisitionner deux voitures au dépôt de la S.C.T.R. à le Busson situé entre Argenton et St Benoit.

Nous sommes arrivés au lieu à 11 heures.

Nous avons vu aussitôt le directeur qui se mit aimablement à notre disposition. Il nous fit visiter le garage et nous documenta sur les voitures qui étaient là. Aucune n'avaient de batteries, elles avaient été réquisitionné par les F F I de St Benoit.

Nous lui avons demandé de préparer deux voitures que nous avons choisies, et sommes partis à St Benoit au P.C. Nous avons réclamé 3 batteries et 20 litres d'essence, qui nous ont été accordés sous réserve de rendre les batteries.

Nous avons rapporté le tout à le Busson au moyen de la voiture du mécanicien de St Benoit. Nous avons achevé de préparer les voitures, et après quelques incidents mécaniques, nous sommes partis après avoir donné un bon de réquisition au directeur. Les voitures réquisitionnées sont :

1 Citroen traction avant

A 8 heures 30, nous étions de retour, le voyage aller et retour s'est passé sans incident.

.../...

Juillet 1944

Groupe 1

Mission : Arrêter un G M R à Argenton et sabotage  
cable téléphonique à leur départ de la  
poste.

Départ du camp à 10 heures en voiture

Arrivé à Argenton à 10 h 30

Nous laissons 2 hommes pour miner les cables  
téléphoniques à leur départ de la poste.

Nous arrêtons le G M R sans difficulté, il fût  
trouvé porteur d'une grenade anglaise et d'un  
révolver Schmit et Wesson.

Nous repêchons les hommes qui ont miné les cables  
avec un crayon d'une 1/2 heure.

Retour sans incident.

Résultat : Nous avons conduit le prisonnier le  
lendemain au P C départemental.

Quand au sabotage des cables, le résultat fût  
excellent.

Je soussigné Mr Demay Paul alias Paul responsable  
du Maquis de Chabenet F.T.P.F homologué  
Capitaine F.F.I Commandant la Compagnie 2202 F.T.P.F  
Commandant le 3 ième bataillon F.T.P.F  
Comprenant les compagnies 2202 Chabenet

2207 Argenton sur Creuse  
2215 Saint-gaultier

et une compagnie d'étrangers espagnol et russe non  
classé, ils ont participé à toutes opérations  
faites par les français.

Je certifie que cette action a été faite.

A la demande de  
l'intéressé,  
certifions l'authenticité  
de la poste



*Paul Demay*

Juillet 1944

Groupe 9

Mission : Sabotage d'un train transportant  
le matériel de la Manufacture d'arme de  
Tulle arrêté en gare de Chabenet.

Nous arrivons en voiture vers 10 heures, nous  
parlementons avec le mécanicien qui dételle la  
loco et la lance à l'aventure. Nous minons les  
essieux d'une quinzaine de wagons, qui sautent les  
uns après les autres.

Nous repartons également en voiture à 11 h 30.

Résultat :

Parmi les 15 wagons sabotés, les boches réussirent  
à emmener en remorque, seulement 4 ou 5 et ils  
occupèrent Chabenet tant que leur travail ne fût  
pas terminé.

Je soussigné Mr Denay Paul alias Paul responsable  
du maquis de Chabenet F.T.P.F homologué  
Capitaine F.F.I Commandant la Compagnie 2202 F.T.P.F  
Commandant le 3 ième bataillon F.T.P.F  
Comprenant les compagnies 2202 Chabenet  
2207 Arrenton sur Creuse  
2215 Saint-Gaultier  
et une compagnie d'étrangers espagnol et russe non  
classé, ils ont participé à toutes les opérations  
faites par les français.  
Je certifie que cette action a été faite.

*Denay Paul*

À la demande de l'intéressé  
certifions l'authenticité  
de la présente signature



Août 1944

Compagnie : 2202

Mission : Faire sauter le pont de St Luc qui avait été réparé (voir rapport n°8).

Départ du camp en camion à 10 heures. Une grande partie de la Compagnie participe à l'opération sauf un groupe de garde.

Arrivée à St Luc à 11 heures, cette fois le pont est miné sur le dessus. Nous enlevons les planches qui couvrent les poutrelles. Nous posons le plastic (60 Kgs environs). Ce qui nous demande 3/4 heure et miné les rails également les relie avec du cordon détonnant.

Mets la mèche pour 1 minute et demie de retardement. Nous faisons évacuer les gens de la maisonnette S.N.C.F.

Replie de tous les camarades et allumage de la mèche. L'explosion se produisit.

Résultat satisfaisant. Les poutrelles sont affaiblies au 3/4. Les parapets sont arrachés et les rails bouleversés sur une grande longueur. A l'endroit de la section, ils montent vers le ciel jusqu'à une hauteur de 2 mètres.

Pont inutilisable. Les trains bloqués dans les deux sens.

Je soussigné Mr Demay Paul alias Paul responsable du Maquis de Chabenet F.T.P.F homologué Capitaine F.F.I Commandant la Compagnie 2202 F.T.P.F Commandant le 3 ième bataillon F.T.P.F Comprenant les compagnies 2202 Chabenet 2207 Argenton sur Creuse 2215 Saint- Gaultier

et une compagnie d'étrangers espagnol et russe non classé, il, ont participé à toutes les opérations faites par les français.

Je certifie que cette action a été faite.

A la demande de l'intéressé  
certifions l'authenticité  
de la présente signature



*Paul Demay*

Sortie du 1ier Juillet 1944

Groupe 3

Ordre de mission : arrêter MENEAU, complice de  
MAILLEFERT pour vol d'Argent au  
titre de la résistance.

Départ du camp 10 h 30 d'un groupe de 4 hommes  
sous le commandement du chef du groupe N° 3. Arrivé  
sur les lieux à 11 h 45.

L'avons cherché jusqu'à 1 heure sans résultat.

A 1 heure, départ à St Marcel à son domicile. Arrivé  
à 1 h 30. J'ai placé 2 hommes à la porte du jardin  
et suis monté par devant sans difficulté avec  
3 hommes.

Perquisition dans la maison, sans résultat jusqu'à  
1 h 45.

La mère de Meneau nous a dit qu'il était parti  
depuis mercredi.

A 1 h 45 nous sommes allés chez Madame MENEAU  
(la tante) et nous avons perquisitionné sans résultat.  
Départ à 2 heures et rentré au camp à 2 h 15, sans  
incident.

Je soussigné Mr Demay Paul alias Paul responsable  
du Maquis de Chabenet F.T.P.F homologué  
Capitaine F.F.I Commandant la Compagnie 2202 F.T.P.F  
Commandant le 3 ième bataillon F.T.P.F  
Comprenant les compagnies 2202 Chabenet

2207 Argenton sur Creuse

2215 Saint-Gaultier

et une compagnie d'étrangers espagnol et russe non  
classé, ils ont participé à toutes les opérations  
faites par les français.

Je certifie que cette action a été faite.



*Paul Demay*

2 Juillet 1944

Mission : les 17 wagons ont brûlé que superficiellement en gare de Tenay.

Ordre : destruction complète des 17 wagons.

Effectif : 2 groupes 3 et 4

Armement : mitraillettes et révolvers

Matériel : explosif, elastic, crayons d'une 1/2 heure

Départ du camp à 10 heures à pied.

Arrivée sur les lieux de l'opération à 12 heures.

Répartition du travail, deux groupes de protection

le reste des deux groupes déposent du plastic sur

chaque essieu des wagons, relié avec un cordon

détonnant. A la fin du travail les 17 wagons se trou

vaient tous relié ensemble et 5 crayons installés et

allumé par 5 camarades.

Départ à 14 heures. L'expédition s'est passé sans

incident tant à l'allé qu'au retour.

Résultat : 17 wagons hors d'état et arrosage complet

dans toute la gare de matériaux.

90 hommes du 11er Régiment de France sont mobilisés

ainsi que les gens de Tenay et St Gauthier pour faire

les travaux de déblaiement.

Je soussigné Mr Tenay Paul alias Paul responsable  
du Maquis de Chabenet F.T.P.F homologué  
Capitaine F.F.I Commandant la Compagnie 2202 F.T.P.F.  
Commandant le 3 ième bataillon F.T.P.F.  
Comprenant les compagnies 2202 Chabenet

2207 Argenton sur Creuse

2215 Saint-Gaultier

et une compagnie d'étrangers espagnol et russe non  
classé, ils ont participé à toutes les opérations

.../...



13 Juillet 1944

Groupe 1 - 4 - 9

Mission : Faire sauter la tuyauterie du Château d'eau  
de la gare d'Argenton et la Draisine.

Le 12. Une reconnaissance des lieux

Le 13. Départ du camp à 10 heures en voiture

Arrivé à la gare à 10 h 30. Un train est en gare,  
nous attendons son départ. Nous montons au château  
d'eau, un garde-voie déterre les conduites d'eau avec  
son couteau à cran d'arrêt. Je pose le plastic sur  
les conduites avec crayons 2 h 30. Nous descendons  
à la Draisine qui est garé à proximité et mettons  
une charge à chaque essieu et une dans le moteur  
avec un crayon d'une 1/2 heure.

Nous reprenons la voiture et allons faire coupure  
de voie au-delà du pont de la route d'Eguzon.

Arrivé au pont en question, nous gagnions une courbe.  
A ce moment, la Draisine saute. Nous posons nos  
charges et les faisons sauter à vue. Bon résultat.  
Nous repartons au camp vers 1 h 30 du matin, voyage  
et opérations sans incident. Un peu avant notre  
arrivée, le château d'eau saute. Résultat : 360 tonnes  
d'eau se déversent dans la gare et la Draisine est  
hors d'état de servir.

Motif de cette opération :

Les trains ne roulant pas à l'électricité mais à la  
vapeur. Les camarades de Celon avaient fait sauter  
le château d'eau de leur gare, les locos n'avaient

plus que Chateauroux et Argenton pour faire le  
plein; Quand à la Draisine, c'est elle qui servait  
pour amener les rail nécessaires pour réparer  
les coupures de voies que nous faisons sauter.

Je soussigné Mr Demay Paul alias Paul responsable  
du Maquis de Chabenet F.T.P.F homologué  
Capitaine F.P.I Commandant la compagnie 2202 F.T.P.F  
Commandant le 3 ième bataillon F.T.P.F  
Comprenant les compagnies 2202 Chabenet  
2207 Argenton sur Creuse  
2215 Saint-Gaultier

et une compagnie d'étrangers espagnol et russe non  
classé, ils ont participé à toutes les opérations  
faites par les français.  
Je certifie que cette action a été faite.

à la demande de l'intéressé,  
certifions l'authenticité  
de la présente signature



13 juillet 44

Mission: Faire sauter la tuyauterie du château d'eau de la gare d'ARGENTON et la Draisine

1.- Le 12 je vais faire une reconnaissance des lieux.

2.- Le 13 départ du camp à 10h. en voiture

Effectifs: PIERRE chauffeur, RAYMOND agent de liaison, et ROBERT II.

3.- Arrivés à la gare à 10h.30 un train est en gare, nous attendons son départ.

4.- Nous montons au château d'eau, un garde-voie détorte les conduites d'eau avec son couteau à cran d'arrêt.

5.- Je pose le plastique sur les conduites avec des crayons de 2h.30

6.- Nous descendons à la Draisine qui est garée à proximité. Je mets une charge à chaque essieu et une dans le moteur, avec un crayon d'une demi-heure.

7.- Nous reprenons la voiture et allons faire une coupure de voie au-delà du pont de la route d'EGUZON.

8.- Arrivés au pont en question nous gagnons une courbe. A ce moment la Draisine saute

9.- Nous posons nos charges et les faisons sauter à vue. Bon résultat.

10.- Nous repartons au camp vers 1h.30 du matin, voyage et opérations sans incident. Un peu avant notre arrivée, le château d'eau saute.

Résultat: 360 tonnes d'eau se déversent dans la gare et la Draisine est hors d'état de servir.

Motifs de cette opération: Les trains ne roulent à l'électricité mais à la vapeur. Les sautes de CELON avaient fait sauter le château d'eau de leur gare, les locos n'avaient plus que CHATEAUBRIANT et ARGENTON pour faire leur plein. Quant à la Draisine, c'est elle qui servait pour amener les rails nécessaires pour réparer les coupures de voies que nous faisions.

Le R.M. ROBERT

F.T.P.

SECTEUR INDR-OUEST

GROUPE 9

XIV

Juillet 44

Mission: Faire sauter la pompe du château d'eau de la gare de St GAULTIER

1.- Les trains n'ayant plus d'eau à ARGENTON bifurquent et vont faire le plein à St GAULTIER.

2.- Départ d'un groupe à 8h. du soir, le parcours se fait à pied.

3.- Arrivée sur les lieux, répartition du travail et de la protection.

4.- Retour au camp sans incident.

Résultat: la pompe et même la baraque qui l'abritait sont complètement inutilisables, seule la cheminée est restée debout.

Le chef du groupe 2.

Le R.M. ROBERT

F.T.P.

SECTEUR INDR-OUEST

Nous devenons Cie

2.204

XV

Juillet 44

Mission: Réquisition de chevilles kaki.

1.- Départ du camp le matin à 7h.30 en camionnette.

2.- Arrivée à la cheisserie VALTON à ARGENTON à 7h.30, nous sommes 6 ou 7 dont le R.P. PAUL.

3.- L'affaire étant entendue avec monsieur VALTON, nous commençons le chargement des chevilles aidés par les légaux d'ARGENTON. Nous sommes obligés de faire deux voyages il y a plus de 4.000 chevilles, remise du bon de réquisition à M. VALTON.

4.- Retour au camp sans incident vers 9h.30.

Le R.P. PAUL

Le R.M. ROBERT

*copie conforme*

Musée de la Résistance Nationale  
88, Avenue Marx Dormoy  
94500 CHAMPIGNY SUR MARNE  
Tél (1) 48 81 00 80

02 AVR. 1994

Juillet 1944      Compagnie 2202      Groupe 9

Mission : Sabotage du Pont tendu au-dessus de la  
Bouzane.

Départ du camp vers 9 heures du soir.

Arrivé au pont vers 11 heures parcourus à pied.

Deux petites boîtes et coupé deux longues perches.

Nous avons cloué les boîtes en bout des perches. Sur  
les lieux on entasse le plastic dans les boîtes et  
nous dressons sous la voûte du pont en arc-boutant  
les perches sur le sol.

Nous allons chercher une échelle dans une ferme à  
proximité. 4 hommes tiennent l'échelle, je monte  
pour passer le cordon Bickfor et le cordeau détonnant.  
Le travail terminé, nous allumons la mèche et nous  
nous replions rapidement. L'explosion se produisit.

Résultat : Une large brèche est ouverte dans le  
pont et il est fendu dans toute sa largeur.

Retour au camp sans incident vers 1 h 30.

Les habitants de Saint-Marcel sont réquisitionnés  
pour réparer les dégats.

Je soussigné Mr Demay Paul alias Paul responsable  
du Marquis de Chabenet F.T.P.F homologué  
Capitaine F.P.I Commandant la Compagnie 2202 F.T.P.F  
Commandant le 3 ième bataillon F.T.P.F  
Comprenant les compagnies 2202 Chabenet

2207 Argenton sur Creuse

2215 Saint-Gaultier

et une compagnie d'étrangers espagnol et russe non  
classé, ils ont participé à toutes les opérations  
faites par les français.

Je certifie que cette action a été faite.

la demande de l'intéressé  
certifiée authentique  
et la présente signature



## Fourniture de chemises

PARMI LES LÉGAUX, l'un est « contrôleur du travail ». Il s'appelle Perdrisel, c'est lui qui, quand les chemiseries sont ouvertes, contrôle et impose les cadences de fabrication des chemises dans les ateliers argentonnais. Il nous est précieux, car il a conservé des relations avec les patrons de ces entreprises.

Un après-midi, une grosse berline arrive dans notre camp. Elle est immédiatement entourée de maquisards, qui demandent aux occupants comment ils ont pu passer les postes de guet du seul chemin menant au camp.

Cette voiture est conduite par M<sup>lle</sup> Valton, fille d'un industriel chemisier argentonnais qui est assis à l'avant. Ils ont pu passer en expliquant aux sentinelles qu'ils sont des amis de Perdrisel, c'est lui qui les envoie pour s'entretenir avec les responsables du maquis. Immédiatement Piette, Lathière, Pichon et moi écoutons ce qu'ils veulent. Valton a en stock quelques milliers de chemises kaki. Il craint que les Allemands mettent la main sur ce stock. Il nous propose, si cela nous intéresse, de le mettre à notre disposition. Évidemment que cela nous intéresse ; nous manquons de tout. Un accord est vite trouvé : l'enlèvement de ce stock devra se faire demain en début d'après-midi. Valton exige que l'opération se fasse le plus discrètement possible, sans ameuter les voisins de l'usine ; nous devons lui fournir un bon de réquisition.

Je discute un peu avec M<sup>lle</sup> Valton que j'ai croisée quelquefois dans Argenton. Elle demande que ce soit moi qui m'occupe de cet enlèvement demain. Nous en discutons les modalités.

Le lendemain, en début d'après-midi, je pars à Argenton dans une grosse voiture juste avec un conducteur ; je ne veux pas d'escorte susceptible d'attirer l'attention.

Comme convenu avec M<sup>lle</sup> Valton, à notre arrivée devant l'usine, le portail s'ouvre et se referme dès que nous sommes dans la cour. Nous chargeons les piles de chemises à l'arrière de la voiture dépourvue de ses sièges. Tout se passe rapidement, sans bruit. La voiture remplie (700

chemises), nous allons saluer les Valton lorsque le portail s'ouvre avec fracas. Nous craignons que ce soient les Allemands ; non, c'est Paul Demay (capitaine Paul, chef du maquis FTP de Chabenet) qui fait son entrée suivi d'un camion. Paul Demay est bizarrement accoutré, mégot pendouillant au bord des lèvres, chemise grande ouverte sur le devant, un pistolet 11/43 suspendu à une cordelette de parachute qui lui descend jusqu'aux genoux.

Dès que son camion est dans la cour, cinq ou six maquisards en descendant, armes au poing.

Capitaine Paul de sa voix de stentor crie :

« C'est-y là qu'y a des chemises à prendre ? »

J'essaie de calmer tout ce petit monde qui me semble passablement énervé, en spécifiant que c'est moi le responsable de l'opération.

Réponse de Paul Demay :

« M'en fous ! C'est moi qui commande maintenant. »

Craignant un incident, en accord avec mon camarade, nous saluons les Valton, en leur recommandant de ne pas faire d'obstruction, nous laissons le champ libre à Paul Demay et ses hommes et partons pour notre camp où notre chargement fut particulièrement apprécié, permettant de fournir deux chemises par homme à tous nos maquisards.

Cette opération rapporta cinq mille chemises au maquis. Elle aurait dû se faire discrètement comme prévu, mais ce ne fut pas le cas. Cela ne rehaussa pas le prestige du maquis auprès des patrons chemisiers.

## PETIT RETOUR EN ARRIÈRE

LA COHABITATION ENTRE FRANÇAIS ET ESPAGNOLS au sein de la 2202<sup>e</sup> compagnie ne posa aucun problème. Les Espagnols disposent d'une certaine autonomie, seules les décisions importantes sont prises en commun entre les trois responsables espagnols, mes deux compagnons et moi. Une affaire grave vient renforcer notre cohésion : le 28 août, le corps d'une jeune fille, Geneviève Baron, est découvert sur la commune de Tendu. Elle avait disparu depuis quelques jours. Elle a été violée, puis tuée. Cette découverte suscite une émotion considérable et les ragots vont bon train, d'autant plus que la gendarmerie et la police n'ont pas encore repris leur service. Certains accusent les Espagnols ; en général, nous essayons de couper court à toutes sortes de rumeurs, mais ce n'est pas facile.

Le 3 ou 4 septembre, le responsable politique espagnol me demande un entretien en tête-à-tête. Nous sommes dans le bureau de la compagnie et je lui dis de s'expliquer. Mais il refuse de parler à l'intérieur. Nous sortons et nous nous installons dans un coin tranquille. Là, il me dit :

« Daniel, ce que je vais te dire est très grave. Tu es certainement au courant de la découverte du corps d'une jeune fille.

— Évidemment, cela fait assez de bruit.

— Nous avons de très bonnes raisons pour croire que c'est l'un d'entre nous qui a commis ce forfait.

— Comment peux-tu t'avancer ainsi, il n'y a pas d'enquête policière.

— Oui, mais nous avons cherché nous-mêmes. Tu connais Pedro. Nous avons suffisamment d'indices pour l'accuser.

— Bien, mais il va falloir que tu m'expliques. Pour moi, Pedro est un officier de valeur, même si certaines de ses attitudes me déplaisaient, comme de porter son pistolet 11,43 toujours armé, de dormir avec, d'avoir exigé de disposer d'une chambre pour lui seul. Ce n'est pas suffisant pour accuser.

— Déjà, là où nous étions cantonnés avant, un fait similaire s'est produit. Nous savons aussi qu'en Espagne pendant la guerre civile des faits identiques ont eu lieu. Nous savons également qu'il faisait office de tueur chargé de liquider les condamnés. Nous avons remarqué qu'il se promenait seul dans le secteur où le corps a été découvert.

— Que proposes-tu ?

— Il faut le saisir, l'emprisonner et l'interroger sérieusement.

— Là, je ne peux prendre une telle décision, il faut que j'en réfère à Paul Demay. »

Paul Demay, mis au courant, est très réticent. Il connaît bien Pedro, il l'estime, il ne peut ou ne veut pas croire à sa culpabilité. L'entretien se termine par : « Démerde-toi ! » Puis il me donne un conseil : « Méfie-toi, il est extrêmement dangereux, c'est un tireur d'élite. »

Avec le responsable espagnol, nous décidons d'appréhender Pedro le soir même ; une fois entre nos mains, nous l'installerons dans une cellule de la gendarmerie.

Oui, mais personne n'est volontaire pour participer à son arrestation tellement sa réputation est établie. Nous décidons que trois gardes espagnols, mes deux compagnons et moi, nous nous chargerons de cette « besogne ».

À une heure du matin, le 4 septembre, tous les hommes sont prêts à tirer au moindre mouvement suspect de Pedro ; nous savons qu'il dort avec son colt 11,43 armé, une balle engagée dans le canon, sa vitesse de tir est telle que, si nous lui laissons la moindre opportunité, il tuera. Nous agissons très vite, enfonçons la porte de sa chambre, nous nous précipitons sur lui, j'ai juste le temps d'envoyer valser d'un revers son pistolet qu'il allait saisir. Il se débat, nous avons beaucoup de peine à le maintenir, enfin nous le ficelons comme un saucisson avec du fil téléphonique et nous l'embarquons dans une voiture, puis nous l'installons dans une cellule de la gendarmerie. Ses protestations, ses imprécations, ses menaces sont d'une extrême violence.

Nous vérifions toutes les fermetures de la cellule et nous partons prendre un peu de repos dans l'intention de l'interroger le matin. En arrivant pour l'interrogatoire, la porte de la cellule est grande ouverte, Pedro s'est envolé. Aucune trace de dégradations, on dirait que la porte a été ouverte par un complice.

Les responsables espagnols sont furieux, ils craignent que nous pensions que ce sont eux qui l'ont fait évader. Je les détrompe, car j'ai ma petite idée sur la question, mais faute de preuves, il n'est pas possible d'accuser.



# MAQUIS

(Circulaire n° 1)

à diffuser à tous les cadres des maquis de la Résistance Unie

J'ai été désigné comme responsable national des Maquis par le Comité directeur des M. U.

Vous ne devez désormais recevoir des ordres, des secours et de l'armement que par l'intermédiaire ou avec l'autorisation des responsables de votre secteur, de votre département et de votre région, sauf au cas où toute communication avec les échelons supérieurs serait coupée.

Dans ce cas, vous devez rendre compte de vos démarches et de l'aide que vous aurez reçue, dès que vos communications seront rétablies.

Au cas où l'échelon supérieur dont vous dépendez aurait disparu, vous tenterez de rétablir la liaison avec l'échelon plus élevé. Si cela s'avérait impossible, vous essayerez, en vous adressant aux membres des mouvements que vous connaissez, de communiquer avec le responsable régional ou avec moi.

## A) ORDRES IMMEDIATS

Vous ferez connaître immédiatement à l'échelon supérieur, si ce n'est déjà fait :

- 1° votre effectif ;
- 2° votre armement ;
- 3° le matériel de literie et de cuisine dont vous disposez ;
- 4° les conditions de vie de votre maquis (chez l'habitant, en groupe, en chalet) ;
- 5° les conditions d'habillement de vos hommes ;
- 6° vos besoins immédiats en vivres, armes, vêtements, meubles, couvertures et outils ;
- 7° le repérage d'un terrain de parachutage.

Je ne vous demande aucune paperasse. Une liaison verbale sera suffisante, avec une courte note crayonnée, pour que votre supérieur ne puisse oublier votre rapport.

Vous assurerez lecture à tous vos hommes de la circulaire N° 1 qui vous sera communiquée au même temps que celle-ci.

Vous ferez exécuter le salut aux couleurs une fois par semaine.

## PRINCIPES GÉNÉRAUX

Si vous êtes désignés par nous, il faut que vous sachiez, comme vos hommes, que je ne vous présente rien, qu'une vie très pénible et beaucoup de danger.

Si vous avez été désigné par vos camarades, vous devez savoir que votre commandement est soumis à notre approbation et ne sera ratifié que si vous faites la preuve de votre dévouement et de vos capacités de chef. Nous nous réservons toujours la possibilité de vous placer comme adjoint sous les ordres d'un chef plus expérimenté.

Votre adhésion et celle de vos hommes aux principes des circulaires I et II sont les conditions expresses de notre aide matérielle en vivres comme en armes.

Elle vous sera demandée sous forme de serment à la prochaine liaison.

Le Responsable national :  
MÉNÉCAT.

A. Baudin

1°) Vu à L... la personne dont nous avons parlé. Elle accepte le rôle prévu en se déclarant radicale-socialiste.  
Lui faire savoir que c'est entendu et qu'elle sera convoquée le cas échéant aux réunions.

2°) Elle m'a parlé d'un ancien professeur qui pourrait faire un excellent représentant de la sphère catholique, et doter les convictions (connues à Châteauneuf dès 1940).

sont indiscutablement hors de tout soupçon.

Si vous estimez devoir entrer en relations avec lui, le contacter par cette personne de L... dont j'ai vous parle au 1<sup>er</sup> paragraphe.

Paulu

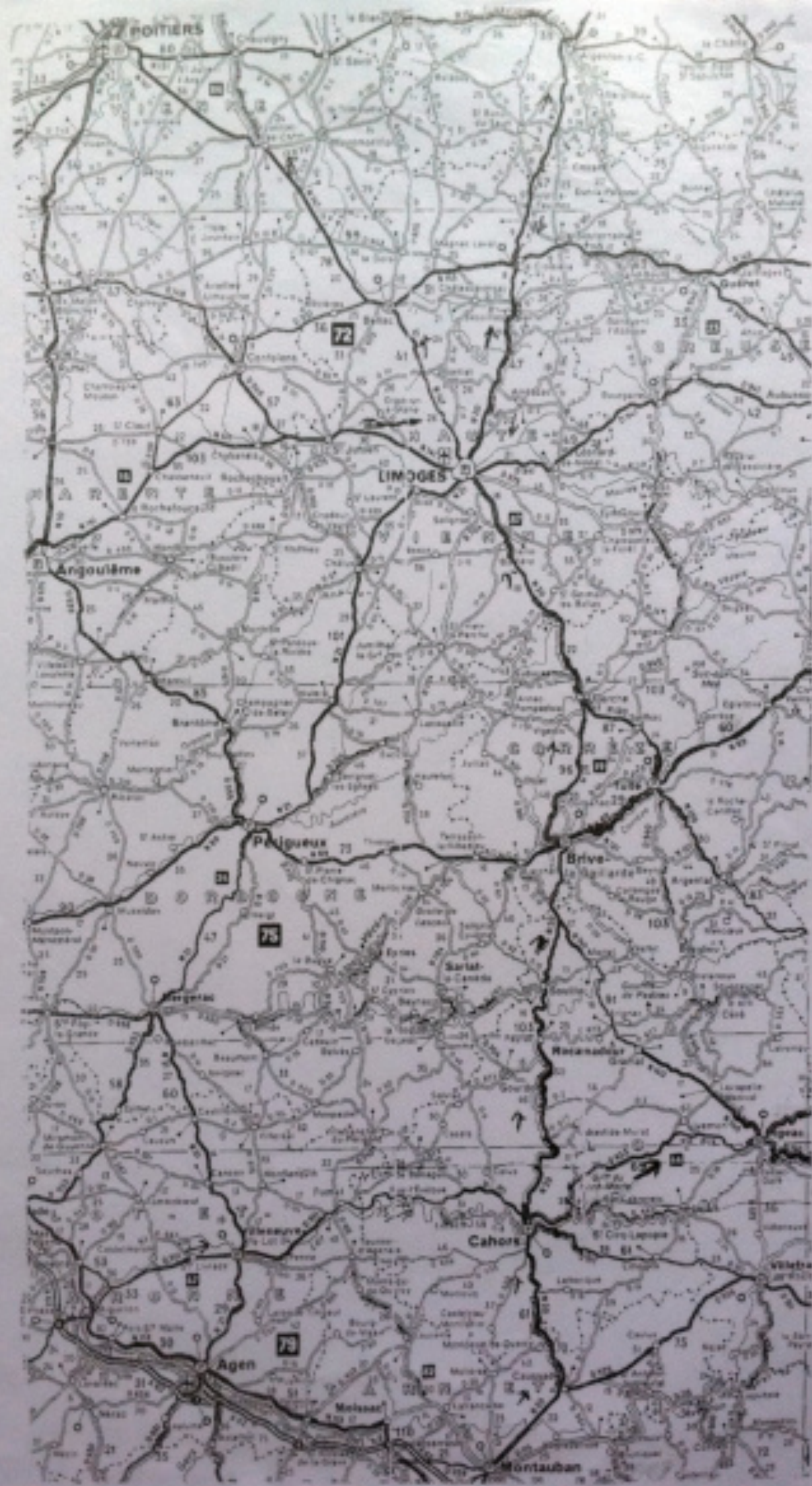
Reproduction d'une lettre manuscrite (au crayon) adressée par A. PARPAIS (Baudin) à R. MONESTIER (Baudin).

Sujet : la composition du C.D.L. :

- 1) La personne de L... (Leveau) se déclarant radicale socialiste est M. GAUVIN, horticulteur, ancien conseiller municipal.
- 2) L'ancien professeur «représentant de la sphère catholique» est M. CHEVALLIER, ancien professeur d'Histoire au Lycée de Châteauneuf, qui fut, en 1946, député de l'Inse (M.R.P.).

LA ROUTES SUIVIE EN JUIN 1944 PAR LA DIVISIONS DAS REICH  
FUT JALONNEE DE REPRESAILLES, SAUVAAGES, METHODIQUES, CONCURS  
ET APPLIQUÉES CONTRE LES POPULATIONS, COMME LES PENDAISONS  
DE TULLES, DE 92 CIVILS

LA TRAGEDIE D' ARGENTON S CREUSE, LE 9 JUIN 1944 LES TROUPES  
NAZIES ASSASSINAIENT, 65 PERSONES 54 HOMMES FEMMES ET ENFANTS  
NON COMBATTANTS, ET 11 MEMBRES, DES FORCES FRANÇAISES DE L'INTERIEUR  
QUI AVAIENT FAIT LE SACRIFICE, SUPREME DE LEUR VIE  
POUR QUE LA FRANCE RETROUVE SON HONNEUR ET SA LIBERTE  
SOUVIENS - TOI AUSSI QUE LES MÊMES CRIMINELS MASSACRAIENT  
LE LENDEMAIN 10 JUIN 1944 642 HABITANTS DE LA VILLE D'ORADOUR -SUR-GLANE



Témoignage du lieutenant-colonel Roland DESPAINS.

## LA TRAGÉDIE D'ARGENTON

9 JUIN 1944

Le débarquement anglo-américain sur les côtes de Normandie fut un signal pour ceux qui attendaient encore le moment de prendre les armes. Dans tous les maquis, les jeunes gens et les hommes affluent. On n'a plus assez d'armes pour tous.

Le 6 juin est aussi pour les Allemands le signal. A partir de ce jour, leur fureur contre les Français qui, sortant des bois où ils se cachaient, osent les attaquer et même prendre les villes, ne connut plus de bornes.

### UN TRAIN D'ESSENCE ET DE TORPILLES SOUS-MARINES EN GARE D'ARGENTON

La situation géographique de la ville d'Argenton, nœud de plusieurs routes nationales et de la voie ferrée Toulouse-Paris, était un point stratégique, aussi bien pour l'Etat-Major allemand que pour l'Etat-Major français et l'Etat-Major interallié.

Par la Mission Interalliée dans l'Indre, les maquisards de la région d'Argenton : Saint-Gaultier, Celon, Saint-Benoît-du-Sault, Le Blanc, apprennent qu'un train allemand chargé d'essence pour le ravitaillement des blindés sur le front de Normandie, et de torpilles sous-marines destinées à combattre la flotte anglaise qui débarque des troupes, a quitté Cahors le 4 juin et stationne depuis le 7 juin sur une voie de garage à Argenton, au lieu-dit « La Grenouille ».

La Résistance de cette région décide de s'emparer de ce train, de le décharger de son essence si utile pour les maquis, et de l'envoyer dans un endroit tranquille où le chargement de torpilles pourra sauter. L'objectif est un des plus importants pour la Résistance. Il faut à tout prix empêcher ce convoi d'avancer vers la Normandie et attaquer le commando du train.

C'est ainsi que ce train d'essence et de torpilles avec ses 23 convoyeurs stationne sur une voie écartée de la gare d'Argenton, en ce matin du 9 juin, sans pouvoir avancer sur la Normandie car les voies au-delà d'Argenton sautent toutes les nuits.

A Thenay<sup>1</sup> l'avant-veille, le commandant Roland Despains, aussitôt prévenu de la présence de ce train en pleine ville d'Argenton, organise une réunion des responsables de la ville : le gendarme Rivallon, membre des M.U.R., le lieutenant Grunwald, des G.M.R., Guy Ferrando, les deux frères Paquet et lui-même, responsable militaire.

L'objet de cette réunion est d'organiser la prise du train et de la ville. Toutefois, dès la veille du débarquement, le commandant Roland prévient le Comité de Libération d'Argenton que s'il dispose d'environ 150 hommes à Saint-Gaultier, plus les F.T.P. des environs, avec lesquels il lui sera possible de s'emparer du train et de la ville, il ne pourra garder celle-ci : action qui serait prématurée et dangereuse.

1. Près d'Argenton.

Le 9 juin à 3 h du matin, 100 F.T.P., réunis au PC du commandant Roland à Saint-Gaultier, sont prêts à démarrer. D'autres maquisards doivent les rejoindre, l'ordre de Londres a été transmis aux chefs : le commandant Tito, de Saint-Benoît, le commandant Guy Lebon, du Blanc, Edouard Chartier, de Prissac. Ils vont sans tarder rejoindre les compagnies du commandant Roland sur la route. Elles seront aussi rejointes par un groupe du 1<sup>er</sup> Régiment d'Infanterie devenu F.F.I.

Roland laisse sur la route Saint-Gaultier-Argenton un « cordon de sonnette d'alarme ».

Le moral des maquisards est excellent. Ils se mettent en marche en colonne par trois et avancent vers la ville.

Comme convenu, le commandant Roland avec quatre hommes prend la gendarmerie d'Argenton sans résistance. Ainsi qu'à Saint-Gaultier, il laisse leur revolver aux gendarmes qui se mettent à la disposition du C.D.L. pour faire la police dans Argenton. Sur les indications du Comité de Libération, il place des hommes à la Mairie et à la Poste. A 8 heures, il entre à la caserne des G.M.R. Il était entendu entre lui et le lieutenant Grunwald de faire un peu de « chiqué » pour conserver intact l'honneur militaire des G.M.R. Les hommes du lieutenant n'étaient pas au courant de l'opération.

Roland fait cerner la caserne, pénètre à l'intérieur en tirant des coups de feu, surprend au lit les hommes du premier étage, les désarme, fait le simulacre d'arrêter le lieutenant qui vide son chargeur de revolver en l'air, puis redescend avec lui, tenu en respect. Roland demande aux hommes de passer à la Résistance, tous acceptent.

A 10 heures attaque du train sur la voie de garage. Le lieutenant Grunwald passe d'un côté avec ses hommes, les F.T.P. de l'autre. C'est une opération délicate, étant donné qu'une explosion serait catastrophique. Il faut éviter de tirer sur le train. Avec beaucoup de difficultés le commando de 23 hommes est fait prisonnier.

Les Allemands tirent des balles explosives dont l'une tue le lieutenant Grunwald, des G.M.R., ainsi qu'un soldat.

Pendant la prise du train de munitions-essence, tandis que les balles explosives allemandes volent par-dessus leur tête, des maquisards, postés sur la route de Limoges, croyant à une attaque, se mettent à l'abri derrière les tas de pierres qui bordent la route. Un seul est debout, le lieutenant Lionel Defait. A ce moment, une voiture militaire ennemie arrive de Limoges : un colonel, deux commandants, un chauffeur. Le chauffeur est blessé. La voiture fait sept ou huit tours sur elle-même, mais un des officiers a le temps de tuer d'une rafale de mitraillette le lieutenant Lionel Defait. Les balles explosives, venant du train attaqué, recommencent à pleuvoir ; les gars s'abritent de nouveau derrière les murs de pierres, persuadés qu'après le carambolage il ne reste plus un seul vivant dans l'auto. Cependant les trois officiers en sortent avec le chauffeur, seul blessé, et se glissent le long des haies jusque dans les bois. Ce n'est qu'après la prise du train que les maquisards s'aperçoivent de ce qu'ils ont laissé échapper. Des battues dans les bois permettent de retrouver la trace des officiers, mais pas de les rejoindre. Un chauffeur qui, dans la soirée, rentrait de Rhodes, raconte que ces officiers ont réquisitionné son camion sur la route et l'ont contraint de les conduire jusqu'à Rhodes ; là il simule une panne, mais à ce moment une voiture légère arrive et les officiers peuvent continuer.

A midi, les maquisards ne connaissent pas encore ces détails, ils se réjouissent d'être maîtres de la ville et de pouvoir expédier en camion, sur le maquis de Cluis, une quinzaine de prisonniers allemands et sept ou huit miliciens.

Ils ne se doutent pas alors que nombre d'entre eux vont devoir revenir dans l'après-midi au secours de leurs frères d'Argenton et de la population.



## L'EXPEDITION PUNITIVE

Vers 15 h 30, trois camions allemands venant de Châteauroux sont arrêtés par la barricade de pierres entassées à l'entrée d'Argenton, devant la tôlerie. Après une demi-heure de combat, les Allemands battent en retraite et repartent dans deux camions. Le troisième camion est ramené par le lieutenant Lépicier au centre d'Argenton.

Les officiers allemands rentrés à Limoges organisent l'expédition punitive qui le soir même vers 19 heures fond sur Argenton : dix camions, deux autos blindées, au moins 400 SS. Ceux-ci apparaissent, torses nus, casqués, poussant des hurlements de guerre. Cent maquisards renforcés par des cheminots, des civils, sont accourus avec des fusils de chasse. Mais cette population, qui ne demande qu'à se battre, gêne le maquis qui donne l'ordre d'évacuer les maisons voisines. Ils savent qu'ils ne pourront tenir contre ces forcenés qui ne ménagent pas leurs munitions, tandis qu'eux voient fondre les leurs. Ils se battent courageusement, pendant une heure et demie jusqu'à épuisement des réserves pour permettre l'évacuation. Finalement ils « décrochent » et regagnent les bois.

## LE CARNAGE

Le carnage commence alors dans cette rue qui a résisté aux Allemands. Ceux-ci entrent dans les maisons, font sortir les habitants et les fusillent sur leur porte. Des femmes, des fillettes, des enfants sont tués. La rue est pleine de sang qui coule. Descendant vers la ville, ils ramassent au passage deux cents otages et les parquent

dans une cour. Toute la nuit les deux cents otages se demandent ce qu'il adviendra d'eux. De temps en temps, un S.S. leur annonce qu'ils vont être fusillés dans un quart d'heure. Grâce à l'intervention d'un professeur du collège qui parle allemand, ils ont la vie sauve et sont relâchés le lendemain matin, sauf dix d'entre eux qui seront emmenés et fusillés à Limoges.

Les hurlements nazis ont cessé. Pendant que les S.S. se saoulaient dans les cafés, les Argentonnais comptent leurs morts. Cinquante-quatre civils et une dizaine de combattants, cinq otages emmenés à Gramat seront fusillés le 10 juin. Le même jour, les S.S. prennent la route d'Oradour-sur-Glane.

« J'ai passé, dit Roland, la nuit du 9 au 10 sous un arbre, avec quelques camarades. Nous avons pris contact le matin avec Chabenet où se formait un maquis. J'avais sauvé avec Arthème Pion un sac d'explosifs. J'ai emmené quatre hommes avec moi et vers 8 heures nous avons coupé la voie ferrée Châteauroux-Argenton un peu au-dessus du viaduc de Chabenet.

J'ai organisé les hommes de Chabenet et donné l'ordre de couper la voie en permanence, ce qu'ils ont réalisé, empêchant ainsi le train d'essence de remonter vers Châteauroux. Arthème Pion m'apprend que les prisonniers allemands ont été transportés par nous en camion au camp des M.U.R. près de Maillet, sous le commandement du capitaine Mers qui s'est rallié aux F.T.P. le jour d'Argenton. Le train de torpilles et d'essence est retardé, mais Argenton a 67 morts !

Reportage de G. GUÉGUEN-DREYFUS  
paru dans *Liberté* en 1945  
(revu et corrigé)

## Argenton-sur-Creuse

## LISTE DES VICTIMES DU 9 JUIN 1944

Arnoux Paul, M<sup>me</sup> Aubry, Aubry Gisèle, Aubry Nicole, Auclair Fernand, Baudras Roger, Bodineau Germain, Bos-soutrot Alphonse, Brandy Jean, Brisset Maxime, Carmier Auguste, Chatin Jean, Chatin Marie, Chauvin Lucien, David Fabien, David Louis, Defait André, Defait Léon, Delaune Etienne, Delavaud Mathurin, Delor François, Deschaumes Etienne, Desfarges Paul, Duchemin Henri, Ferragu Marcel, Fischer Joseph, Foirien Marcel, Fontenette Berthe, Fraysse André, Galinat Théodore, Garros Raymond, Gasc René, Gorgone François, Bultel Auguste, Gorse Guy, lieutenant Grunwald Frédéric, Lambert Jacques, Lamy André, Lemerle Ferdinand, Loubris Louis, Maignan Roland, Martin André, Martin Auguste, Masson René, Militon Jenny, Militon Pierre, Miteu Paul, Montagu Roger, Nony Charles, Ngoc-Tran, Pasquet Roger, Pathé Roger, Patrijat André, Perinet Raymond, Portal Jean, Pouyat Etienne, Robinet Léonce, Rodnon Henri, Rouer André, Thimonnier Ernest, Thimonnier Joseph, Thimonnier Joseph fils, Vallet André, Villeneuve Jean, Wetzel Auguste, et deux inconnus non identifiés.

## LES AGENTS DU S.O.E. DANS LE SUD-INDRE EN 1944

Dans le Sud-Indre, un groupe d'agents du S.O.E. aida la Résistance. Sous les ordres du commandant Edouard Mayer, ce groupe était composé en particulier de son frère le capitaine Richard Mayer et du lieutenant radio : Maureen O' Sullivan, appelée Micheline. Ils furent parachutés en janvier 1944 à Saint-Céré (Lot) avec pour principale mission d'armer et d'entraîner les maquisards de la région de Limoges. Peu après leur arrivée dans cette ville, les maquis furent désorganisés à la suite de nombreuses arrestations ; et le groupe dut se déplacer vers Argenton-sur-Creuse. Le commandant Mayer et son radio opérèrent plus spécialement à Fresselines en Creuse-Nord où se trouvait leur P.C. tandis que le commandant Richard centra son activité sur l'Indre-Sud à partir de Saint-Benoît-du-Sault et de Prissac.

Richard, comme tous les agents britanniques venus avant lui dans le Sud-Indre, voulait absolument faire détruire le barrage d'Eguzon par bombardement de la R.A.F. Les chefs de la Résistance dans le Sud-Indre firent tout pour l'en dissuader. Les F.T.P. et l'A.S. formaient de sérieuses équipes de saboteurs qui avaient prouvé et le prouvèrent encore plus, qu'elles pouvaient abattre sans répit les pylônes transportant le courant de 90.000 volts et celui de 220.000 volts qui alimentaient les usines de la

région parisienne et celles de l'Ouest. Les bombes magnétiques placées par le maquisard Paul Vallaud sur les transfos d'Éguzon avaient arrêté le transport de courant pendant trois mois et incendié 80 tonnes d'huile alors que l'huile faisait toujours défaut à l'ennemi.

Non, il n'était pas utile de bombarder le barrage. C'eût été une catastrophe : l'inondation de la ville d'Argenton, de Saint-Gaultier, de toute la vallée de la Creuse avec les habitants, le bétail et les cultures.

D'autres exigences des agents du S.O.E. furent exprimées au lieutenant-colonel Roland Despains à propos du viaduc de Chabenet près d'Argenton, que Londres voulait aussi bombarder. Les agents du S.O.E. essayèrent eux-mêmes par deux fois de rendre le tunnel inutilisable, mais en vain. Les chefs de la Résistance s'opposèrent résolument au bombardement du viaduc et du tunnel.

Paul Demay, responsable du maquis de Chabenet, s'y refusait avec énergie, si bien que ses maquisards et lui firent sauter les voies presque chaque nuit, risquant chaque fois leur vie, plutôt que de détruire ce qui serait si long à reconstruire, et dont la France bientôt libérée allait avoir besoin.

Les maquisards eurent raison des raisons de leurs alliés, et jusqu'au bout protégèrent le viaduc et le tunnel de Chabenet ainsi que le barrage d'Éguzon qui fut évacué par l'occupant le 19 août et sauvé.

Malgré certaines de leurs exigences inacceptables, les agents S.O.E. ont été des amis pour les résistants qui recevaient par eux des parachutages d'armes et d'explosifs nécessaires à leur action, ainsi que les fonds indispensables pour la nourriture des maquisards, leur entretien et leur travail.

Ajoutons que les agents du S.O.E. : Français, Belges ou Anglais qui nombreux furent parachutés dans l'Indre (qui servit de plateforme pour les atterrissages) partagèrent parfois le sort tragique des saboteurs et trouvèrent la mort dans les camps de concentration allemands. C'est ainsi que le troisième frère Mayer (Andy), qui après avoir

opéré dans la région de Tarbes avait rejoint le groupe Southgate, fut arrêté avec celui-ci à Montluçon le 1<sup>er</sup> mai 1944, déporté à Buchenwald et exécuté la veille de la libération des camps avec plusieurs de ses camarades.

Ils restèrent à quatre dont Southgate qui échappèrent de justesse aux exécutions de la dernière heure et purent revenir parmi les leurs.

Reportage G.G. DREYFUS.

### **Pierre Brunaud ( Argenton sur Creuse dans la guerre)**

Février 1943 : Les mouvements Combat, Francs-tireurs et Liberation s'unissent et donnent naissance au mouvement uni pour la résistance **MUR**

Avril 1943 : Création par Laval et Pétain du 1er Régiment de France dont un bataillon est cantonné au Blanc

1er février 1944 : entente entre les Francs -Tireurs et Partisans (**FTP**) , l'Armée Secrète (**AS**) et l'Organisation de la résistance de l'Armée (**ORA**) génère le Forces Françaises de l'Intérieur (**FFI**)